

## **Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 juin 2018**

Le douze juin deux mille dix-huit, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne-Marie VIVIER-MERLE.

Présents : Anne-Marie VIVIER-MERLE, Jean-Robert LAGOUTTE, Didier FILET, Béatrice WESSE, Gilbert PERRIN, Didier MICHALLET (arrivé à 20h08), Marie-Thérèse DANIEL, Christelle DAMARIN, Benoît CHADUIRON

Excusés : Patrick PIGNARD (pouvoir donné à Béatrice WESSE), Marie-Laure PINET, Chantal DEGOUTES (pouvoir donné à Benoît CHADUIRON), Didier DUMAS (pouvoir donné à Patrick PIGNARD)

Absents : Grégory BEAUVAIS, Cyrille ROZIER

Secrétaire de séance : Benoît CHADUIRON

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU**

Le compte-rendu de la réunion en date du 9 avril 2018, dont un exemplaire a été adressé par voie dématérialisée à chaque Conseiller Municipal, est approuvé à l'unanimité.

### **DÉCISION DU MAIRE**

Madame le Maire rend compte des décisions prises depuis le 9 avril 2018 en vertu des dispositions de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales :

- DEC/2018-03 en date du 24 mai 2018 concernant l'attribution du marché de coordonnateur SPS pour les travaux d'aménagement du cœur de village qui a été attribué à l'entreprise CPS Pascal SANHARD située à Vaux-en-Beaujolais (69460) pour un montant total de 3 220 € HT ;

Arrivée à 20 h 08 de Monsieur Didier MCHALLET.

### **DELIBERATIONS**

#### **• Gratification de stage**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, émet à l'unanimité un avis favorable à l'attribution d'une gratification de stage de 400 € à Madame Lucie DUCLOS qui a effectué sept périodes de stage d'une semaine entre janvier et mai 2018 aux services périscolaire et extrascolaire.

#### **• Elargissement de la compétence de la COR en matière d'informatique, multimédia**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, décide à l'unanimité d'approuver le transfert de la compétence informatique des communes vers la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Rapport annuel 2017 du SIERT sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine  
La commune des Olmes est alimentée par Saône-Turdine. Malgré une eau qui est plutôt de bonne qualité, des traces de pesticides ont été trouvées ainsi que de solvants chlorés. Il y a quelques soucis au niveau de trois puits de captage du Pré aux Iles qui perdurent depuis 2011.

#### Restructuration de l'ADMR

Un courrier de l'ADMR a été adressé au maire et aux conseillers municipaux afin d'informer que les deux associations distinctes sur Pontcharra-sur-Turdine se restructurent. Celle intervenant auprès des familles fusionne avec l'association départementale « enfance et parentalité 69 » et celle intervenant auprès des personnes âgées et des personnes handicapées reste gérée par l'ADMR de Pontcharra.

La séance est levée à 21 h 12.